



Victoire des salariés du nettoyage à l'hôpital Necker

L'assistance publique des hôpitaux de Paris (APHP) qui sous-traite à des entreprises de nettoyage des activités essentielles pour la santé publique a renouvelé ses marchés. Toujours sous-traiter pour toujours plus d'économies sur le dos des salariés les plus précaires !

A l'appel de leur syndicat, depuis le 1^{er} mars, les personnels d'entretien des hôpitaux de Paris (Necker, Cochin, Saint Antoine, Pompidou..) sont en grève pour dénoncer les conditions de reprise qui leur sont imposées. Avec leur syndicat FO, ils exigent tout simplement le respect de la convention collective et du droit et notamment le transfert conventionnel et le maintien des accords de sites qu'ils ont dû arracher lors de grèves avec d'autres prestataires.

Rien n'a été épargné aux salariés qui se battaient : agitateurs et briseurs de grèves, recours à la police pour empêcher l'accès au site, mise en danger des patients en faisant venir du personnel non formé au bio-nettoyage, menaces de dépôts de plainte de la part du donneur d'ordre, refus de négociations, assignation au tribunal, recommandé de la société aux salariés pour refuser le transfert...

Rien n'a pourtant entamé leur détermination !

Après 5 jours de grève, avec le soutien des personnels hospitaliers et de leur syndicat FO, la société Challancin qui a repris le marché a accepté un compromis et a donné satisfaction aux revendications des salariés. La grève a donc été suspendue dans l'attente de la mise en application de l'accord obtenu.

La FEETS-FO a apporté son soutien aux salariés engagés dans la grève, a exigé du donneur d'ordre, l'AP-HP, le respect des dispositions réglementaires et légales par l'application de la convention collective des entreprises de propriété. La FEETS-FO a également alerté le Ministre de tutelle des hôpitaux, sur cette volonté de dumping social des hôpitaux !

La lutte paye, cette victoire, au niveau syndical et au niveau juridique, est déterminante puisqu'elle sécurise la convention collective, source de conflit pour l'application des transferts, et contrarie les tentatives de contournement. **Au-delà, la Fédération appelle les pouvoirs publics à :**

- **Reconnaitre le travail de celles et ceux qui travaillent en sous-traitance dans les hôpitaux ;**
- **Mettre les salariés du nettoyage au même niveau de garanties sociales que les salariés de l'hôpital ;**
- **Agir, en encadrant enfin la sous-traitance dans ce secteur qui est à l'origine de la précarité, du multi-emploi, des faibles rémunérations.**

Paris, le 5 mars 2021

Contact : Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 01 44 83 86 20 / Nadia JACQUOT, Secrétaire fédérale, 06 43 90 83 14 / Etienne Castillo, Secrétaire fédéral, 01 44 83 86 20